

**Le parrainage s'inscrit dans le cadre des valeurs de Solidarité Laïque et conformément à sa Charte, c'est à dire dans une perspective humaniste et démocratique, respectueuse des droits de l'homme et plus précisément ici du droit des enfants. Au-delà, le parrainage est un moyen d'aborder le développement des sociétés en aidant les plus démunis conformément aux engagements du forum de Dakar.**

## **A - LES GRANDS PRINCIPES**

### **1 - Des principes laïques**

Les associations participant au parrainage sont apolitiques et non confessionnelles : elles agissent sur le terrain sans aucune discrimination ethnique, sexiste, politique ou religieuse.

Ces principes doivent être inscrits dans les statuts des associations partenaires et guider les actions entreprises, affirmant ainsi le rôle fédérateur de la laïcité dans le monde d'aujourd'hui.

### **2 - Des principes de solidarité**

Le parrainage tente de remédier à des injustices et inégalités sociales, en insistant sur la formation et l'école et la santé pour les enfants, pour leur permettre de prendre leur destin en main. Il s'agit là d'un acte de solidarité entre pays riches et pays pauvres mais aussi entre citoyens d'un même pays puisque les actions de terrain sont menées par des associations des pays concernés par le parrainage.

Toute société se doit d'être solidaire avec les plus faibles et le parrainage s'adresse donc en priorité aux plus démunis : orphelins, enfants issus de familles monoparentales ou frappés d'exclusion par la maladie ou le statut social.

La solidarité avec des jeunes est un principe fondateur de réussite pour l'avenir des pays considérés. Le parrainage étant un pas vers l'éducation des enfants et au-delà vers le développement durable.

### **3 - Des principes démocratiques**

Le parrainage a pour objectif d'inscrire dans la société, les droits des enfants dans leur vie quotidienne : droit à la nutrition, droit à la santé, droit à l'entretien minimal mais aussi droit à l'éducation pour les filles comme pour les garçons.

## **B- UN FONCTIONNEMENT RIGOUREUX**

### **1 - Recrutement**

Solidarité laïque recrute les parrains volontaires. Les associations des pays concernés recrutent les

enfants à parrainer, après une enquête sociale et scolaire approfondie.

Les associations partenaires s'engagent à ce que les enfants soient éduqués dans leur propre culture et selon leurs traditions pour que l'enfant prépare son avenir dans son pays.

### **2 - Relations avec les parrains**

Chaque trimestre l'association locale fait parvenir à Solidarité Laïque des renseignements précis et individualisés sur la situation scolaire et sociale, sur la vie quotidienne et la santé des enfants. Ces fiches sont envoyées aux parrains concernés par Solidarité Laïque.

Solidarité Laïque facilite les relations avec l'ensemble des familles du parrainage, par l'envoi d'informations régulières. Si les associations ne peuvent autoriser les parrains à faire venir en France les enfants parrainés elles peuvent cependant favoriser les visites sur place pour rencontrer les filleuls ou les responsables d'association. Ces visites doivent être encadrées par des responsables locaux des associations

### **3 - Fonctionnement financier**

Solidarité Laïque reçoit sous forme de virements réguliers indispensables au bon équilibre du dispositif, les versements des parrains qui permettent de subvenir aux besoins essentiels des enfants. Ils financent l'écolage, les fournitures scolaires, l'habillement l'entretien, l'alimentation, les dépenses de santé, ainsi que le suivi pédagogique des enfants. Afin de répondre aux besoins des enfants et de maîtriser l'évolution des dépenses pour chaque parrain, quels que soient les besoins de l'enfant, tous les frais sont mutualisés. L'association partenaire gère les sommes reçues de Solidarité Laïque trimestriellement. Elle transmet un bilan financier trimestriel qui sera envoyé aux parrains par Solidarité Laïque.

Le montant des versements sera actualisé si nécessaire.

Chaque année le parrainage fera l'objet de la part des associations partenaires d'un bilan financier et d'un rapport d'activité qui pourra être consulté par les parrains et donateurs.